

Découpage en nombre de jours forfaitaires par trimestre
Et répartition des tarifs forfaits par trimestre / **Année 2024, modification des tarifs par le CD09**

Forfait de base 4 jours = 144 jours soit 36 semaines x 4 jours

Pour un forfait 4 jours , coût d'un repas = 3.20 €

Pour un forfait 3 jours , coût d'un repas = 3.50 €

Pour un forfait 2 jours , coût d'un repas = 3.65 €

Pour un forfait 1 jour , coût d'un repas = 3.80 €

Découpage des trimestres :	Forfait DP 4 jours		Forfait DP 3 jours		Forfait DP 2 jours		Forfait DP 1 jour	
	Nombre de jours	Tarifs 2024 : 3,20 €	Nombre de jours	Tarifs 2024: 3,50 €	Nombre de jours	Tarifs 2024 : 3,65 €	Nombre de jours	Tarifs 2024 : 3,80 €
Du 8 janvier 2024 Au 31 mars 2024 inclus	44	140,80 €	33	115,50 €	22	80,30 €	11	41,80 €
Du 1 ^{er} avril 2024 Au 5 juillet 2024 inclus	44	140,80 €	33	115,50 €	22	80,30 €	11	41,80 €
Du 2 septembre 2024 Au 20 décembre 2024 inclus :	56	179,20 €	42	147,00 €	28	102,20 €	14	53,20 €
TOTAL	144	460.80 €	108	378,00 €	72	262,80 €	36	136,80 €